

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 OCTOBRE 2012

Le conseil municipal a été convoqué le 19 octobre 2012 en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Allocation vétéranisme aux anciens sapeurs-pompiers volontaires : avis sur la procédure et sur l'attribution de l'allocation de fidélité
2. Formation du personnel : remboursement des frais de stage
3. Intégration de voirie dans le domaine public
4. Informations et questions diverses

Etaient présents :

François Noblot, Christine Robillard, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Arnaud Paulet, Robert Besançon, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Ninetta Nuninger, Alain Kanarosky, Robert Cohen, Anita Pinet

Absents excusés :

Clément Continant donne pouvoir à Christine Robillard
Cristelle Chantier donne pouvoir à Jean-Paul Fauconnet
Patricia Honnet donne pouvoir à Ninetta Nuninger
Nicolas Mennetrier donne pouvoir à Nancy Molières
Geneviève Muller donne pouvoir à Françoise Nida
Denis Philippe

Absent non excusé :

Eddy Godon

Après avoir désigné un secrétaire de séance en la personne de Mr Robert Cohen, le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 27 septembre 2012.

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte :

- ✚ la nouvelle procédure liée au versement de l'allocation vétéranisme à accorder aux anciens sapeurs pompiers volontaires, et comme la loi du 20 juillet 2011 le permet, accepte d'augmenter l'allocation vétéranisme à accorder aux anciens SPV à concurrence de l'allocation fidélité.
- ✚ les modalités de remboursement des frais de stage aux agents partis en formation, et qui n'ont pas été pris en charge par le CNFPT, sachant qu'elles ont reçues un avis favorable du comité technique paritaire
- ✚ le principe d'incorporer dans le domaine public la rue du lotissement la Fontaine dont les parcelles concernées sont cadastrées ZE 472-481-482-492-500 et autorise le maire à faire toutes les démarches auprès des propriétaires actuels pour régler ce dossier.

Informations et questions diverses :

Le Maire informe le conseil que la dernière réunion de l'année est fixée au 11 décembre et que de ce fait la municipalité prévue à cette date est avancée au 4 décembre

François Noblot :

- Les travaux sur la rue du Calvaire sont terminés. Le conseil municipal sera sollicité lors de la prochaine réunion sur la signature d'un avenant correspondant à la réalisation d'un linéaire supplémentaire et la construction d'un puisard
- Il a reçu deux propositions pour l'aménagement d'une colonne de columbarium à Grange l'Evêque – à concrétiser d'ici la fin de l'année

Christine Robillard informe les membres de sa commission qu'elle les réunira avant la réunion du conseil de décembre pour travailler sur une DM

Jean Paul Fauconnet

- La commission d'urbanisme réunit le 17 juillet a retenu la société Egis pour la mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage sur le dossier de la ZA de l'Arcade – elle se réunira de nouveau le 12 novembre pour choisir le projet définitif d'aménagement
- Le document unique établi pour prévenir le personnel des risques en matière de sécurité et d'hygiène est terminé- le conseil sera amené à se prononcer sur les choix budgétaires qui en découlent
- Il informe le conseil que le Maire est allé au comité de tourisme chercher le 1^{er} prix pour le fleurissement de l'hôtel de ville

Jean-Philippe Hass compte sur la présence des membres du conseil pour l'inauguration du restaurant scolaire qui aura lieu le mardi 20 novembre, et qui sera suivie d'une porte ouverte – il a fait le choix de fixer l'heure pendant le déjeuner parce qu'il tenait à ce que les enfants soient présents

Françoise Nida précise que le bulletin est en cours et que la prochaine commission communication aura lieu le 19 novembre à 18 heures

Nancy Molières fait état de l'avancement du dossier du marché de Noël qui aura lieu pour la première fois dans le parc de l'hôtel de ville à la demande de la commission animation

Robert Besançon s'inquiète du devenir du projet de l'électrification de la ligne Paris-Bâle : il lui est répondu qu'en principe ce projet va se concrétiser selon le planning défini

Alain Kanarosky

- il informe le conseil qu'à la demande du maire, il fait procéder à la démolition de la classe préfabriquée qui est implantée dans la cour de l'école, et qui est inutilisée et vétuste - il doit faire face à un problème d'amiante dans le plafond
- il tient à féliciter le personnel pour le fleurissement de l'école
- le prochain comité syndical du SIGE aura lieu le 30 octobre

Robert Cohen

- il s'inquiète des tas de terre qui se trouvent près du stade : François Noblot le rassure en lui précisant qu'ils vont prochainement être retirés par les sociétés qui ont effectué avec l'accord de la commune un dépôt provisoire suite aux différents travaux effectués sur la commune.
- Il demande l'état d'avancement du dossier relatif à l'aménagement du centre bourg : le maire lui répond qu'un dossier de consultation est en cours d'élaboration pour la mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Marcel SPILMANN

